



# BAC PROFESSIONNEL

PRODUCTIONS HORTICOLES

Première et Terminale

## DEROULEMENT DE LA FORMATION

### CONDITIONS D'ADMISSION :

A l'issue d'une classe de seconde professionnelle, d'un même secteur.  
Après validation de tests de positionnement, après une seconde GT.  
Elèves issus d'une classe de Première avec avis favorable du conseil de classe.

Le recrutement est assuré courant juin, par une commission interne à l'établissement, qui examine les dossiers scolaires et qui tient compte de l'avis d'orientation de l'établissement d'origine.

**En fin de 1<sup>ère</sup>**, possibilité de se présenter au BEPA (diplôme de niveau V), délivré par le Ministère de l'Agriculture.

La délivrance de ce diplôme est obtenue sur la moyenne des notes obtenues aux contrôles en cours de formation.

Ce diplôme obtenu en CCF atteste d'une qualification professionnelle dans le secteur concerné et sanctionne l'acquisition de compétences et de connaissances générales et professionnelles pour exercer une ou plusieurs activités relevant de ce secteur.

### ORGANISATION DE LA FORMATION :

Durée : 56 semaines au lycée + 14 à 16 semaines de stage en entreprise (dont 2 à 4 prises sur les congés scolaires) + 1 semaine de stage collectif, éducation à la santé et au Développement durable.

La formation est organisée en neuf modules.

### ORIENTATIONS ET DEBOUCHES :

Vie active .

Poursuite d'études en

- BTS Aménagements Paysagers envisageable pour les meilleurs élèves.
- BTS Productions Horticoles.

### DELIVRANCE DU DIPLÔME :

50% lors des épreuves terminales (dont une épreuve de rapport de stage).  
50% de la note finale obtenue par contrôle en cours de formation (CCF).

## CAMPUS Louis Giraud

### Adresse postale

310 Chemin de l'Hermitage  
84200 CARPENTRAS SERRES  
<http://epl.carpentras.educagri.fr>

### LYCEE

Tél. 04 90 60 80 80  
Fax 04 90 60 13 44  
[legta.carpentras@educagri.fr](mailto:legta.carpentras@educagri.fr)



Fonds social européen



## ARCHITECTURE DE LA FORMATION

Les horaires sont globaux et répartis sur les deux années à l'initiative de l'équipe pédagogique.

Modules communs à l'ensemble des Bacs Professionnels			Modules professionnels		
<b>MG 1</b>	Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde	<b>308 h</b>	<b>MP1</b>	Organisation d'un chantier horticole S.E.S.G	<b>42h</b>
<b>MG 2</b>	Langue et culture étrangères : l'Anglais	<b>98 h</b>	<b>MP2</b>	Animation d'une équipe de travail S.E.S.G	<b>14 h</b>
<b>MG 3</b>	Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives, artistiques	<b>112 h</b>	<b>MP3</b>	Ressources naturelles communes et choix techniques Biologie, écologie : 42h Agronomie : 42h STH : 14h	<b>98 h</b>
<b>MG 4</b>	Culture scientifique et technologique	<b>280 h</b>	<b>MP4</b>	Conduite du processus de production STH : 280h STE : 84h SESG : 56h Biologie, écologie : 28h	<b>448 h</b>
<b>EIE</b>	Enseignement à l'initiative de l'établissement	<b>112 h</b>			
			<b>MAP</b>	Module d'Adaptation Professionnelle	<b>56 h</b>
				<b>Activités pluridisciplinaires</b>	<b>112 h</b>
<b>TOTAL DES HEURES DES MODULES D'ENSEIGNEMENTS GENERAUX</b>		<b>910 h</b>	<b>TOTAL DES HEURES DES MODULES PROFESSIONNELS</b>		<b>770 h</b>